

**vous propose deux journées de formation sur le thème :**

## Les jeunes dans la cité

**Du vendredi 12 juin au samedi 13 juin 2009**

**Maison du Champ de Mars  
 6 cours des Alliés  
 35000 RENNES**

### Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

**Formation et citoyenneté** se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

**Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Elus et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :**

	<b>2 journées</b>
- moins de 1000 habitants	300 €
- de 1000 à 3500	400 €
- de 3500 à 5000	500 €
- de 5000 à 10000	600 €
- de 10000 à 20000	700 €
- de 20000 à 50000	750 €
- de 50000 à 100000	800 €
- plus de 100000	900 €

**Élus des arrondissements PLM, Conseillers Généraux et Régionaux** 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners des vendredi et samedi.

### Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

les jeunes dans la cité,  
 organisées par *Formation et citoyenneté*,

**Du vendredi 12 au samedi 13 juin 2009, à la Maison du Champs de Mars, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES.**

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier postal ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil général : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Conseil régional : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune de : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ (pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Fonction élective : \_\_\_\_\_  
 Signature de l'élue inscrit-e à la journée : \_\_\_\_\_  
 Signature du responsable avec cachet : \_\_\_\_\_

CACHET



## Les jeunes dans la cité

Les modalités d'occupation de l'espace public par les adolescents et les jeunes adultes interrogent. Regroupement dans les cages d'escalier et autres points de passage, déambulations nocturnes parfois bruyantes, détérioration de mobiliers publics, incendies de voitures... Les élus sont régulièrement interpellés et sollicités pour apporter des réponses à ces phénomènes dont il est parfois difficile de saisir la signification.

Partant de ce constat l'objectif de la formation est :

- d'apporter des éléments théoriques de compréhension du phénomène.
- de construire des grilles d'analyse pour proposer des actions d'accompagnement de ces jeunes qui visent leur intégration sans heurt dans l'espace public.



### Vendredi 12 juin 2009

**9h30 Accueil et présentation des journées.**

**10h00 à 13h00 Mieux comprendre les adolescents et les jeunes adultes dans le contexte actuel :**

- évolutions sociétales (famille, quartier, travail, école),
- notions de normes, de rôles et de statuts, de transgressions, de déviances,
- échanges d'expériences.

Par **Omar ZANNA**, sociologue, maître de conférences à l'Université du Maine, éducateur, et, **André RAJJOU**, psychologue, docteur en Sciences de l'Education, directeur d'un centre de formation habilité Justice et maître de conférences associé à l'Université de Bretagne Occidentale.

**13h00 Déjeuner.**

**14h30 Le phénomène des bandes.**

à Par **Marie-Hélène BACQUÉ**, sociologue, et **Lamence MADZOU** autour du livre qu'ils ont co-écrit "J'étais un chef de gang" (Edition La Découverte, 2008).

### Samedi 13 juin 2009

**9h00 De l'intégration aux discriminations - expressions des malaises juvéniles dans la cité.**

Par **Angéline ETIEMBLE**, sociologue, chargée de mission ODRIS (Observation Diffusion Recherche Intervention Sociologie)

**10h45 Expérimentation d'une méthode de résolution de problèmes** (exemple : occupation conflictuelle de l'espace public sur le bassin Rennais).

Par **Omar ZANNA**.

**12h30 Déjeuner.**

**14h00 Bilan et proposition de différentes méthodes de résolution de problèmes.**

Par **Angéline ETIEMBLE**, **André RAJJOU** et **Omar ZANNA**.

**17h00 Clôture.**

**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**

formation  
**& citoyenneté**